

MESURES DE LUTTE CONTRE LES DEFICITS

L'UPA tient d'abord à rappeler que les mesures de réduction des déficits publics présentées par le Premier ministre sont la conséquence de plusieurs décennies au cours desquelles les gouvernements successifs ont eu recours à l'emprunt pour financer des dépenses courantes de l'Etat, une dérive qui pèse lourd aujourd'hui.

Ainsi, faudra-t-il que le pays se fixe rapidement des règles strictes d'équilibre budgétaire, qu'il s'agisse des finances publiques ou des comptes sociaux, et que le recours à l'emprunt soit réservé aux dépenses d'investissement.

Pour l'heure, les mesures gouvernementales n'atteignent pas directement le pouvoir d'achat des Français qui est aujourd'hui le principal moteur de la croissance. Ainsi, le maintien de la TVA à 5,5% dans le bâtiment et l'hôtellerie-restauration est tout à fait justifié et ne doit pas être remis en cause.

En revanche, l'UPA regrette la disposition qui tend à limiter les exonérations de charges sociales patronales sur les heures supplémentaires. Celle-ci aura pour effet d'accroître le coût du travail alors que la priorité est au contraire d'alléger les charges qui pèsent sur la main d'œuvre. Il en est de même concernant l'augmentation de la taxe sur les conventions d'assurance et la hausse du forfait social qui in fine alourdiront les charges des entreprises.

En outre, ce choix conduit à modifier une nouvelle fois les règles applicables aux entreprises alors que les employeurs ont un besoin fondamental de clarté et de stabilité en matière de réglementation.

Le Président de l'UPA Jean Lardin détaillera l'ensemble de ces observations lors de sa rencontre avec François Fillon le jeudi 25 août à 16h30.